

Formation Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne SSIAP 3 « Chef de Service »



Programme de formation – modalités pédagogiques – RS5643

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement du certificat : 01/01/2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'objectif de la **certification SSIAP 3** est l'acquisition des connaissances et compétences **réglementaires et managériales** nécessaires pour **diriger un service de sécurité** chargée d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Références Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 30 septembre 2010) : relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant postuler comme **Chef d'équipe de Sécurité Incendie** pour exercer des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et/ou immeuble de grande hauteur (IGH).

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- Diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH.
 - Conseiller le chef d'établissement.
 - Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours.
 - Gérer le budget du service.
- Management et gestion du service sécurité :
- Conseil au chef d'établissement ou son représentant en matière de sécurité incendie.
 - Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux.
 - Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité.
 - Suivi des obligations de contrôle et entretien des installations techniques de sécurité.



Prérequis :

- Être titulaire du **diplôme de SSIAP 2**
- Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience de la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie (attester par l'employeur ou le contrat de travail) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Être titulaire d'une **attestation de PSC 1 de moins de 2 ans**, ou SST ou PSE 1 en cours de validité
- Être **apte physiquement**, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois.

Durée : 216 Heures + 7 heures d'Examen

Nombre de participants : de 6 à 15 participants.

Modalités :

- ✓ Collectif
- ✓ Intra-Entreprise ou Inter-Entreprise
- ✓ Présentiel

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un **recyclage de 21H00** est préconisé tous les 3 ans mais obligatoire pour continuer d'exercer la fonction

Lieu de Formation :

Dans notre **centre de formation au 911 avenue des Marchés 84200 Carpentras.**

Modalités et Délais d'Accès :

Inscription obligatoire 15 jours avant minimum.

Tarif :

3 500€ Net de Taxe*

Tarif donné à titre indicatif pour un participant à une formation Inter-Entreprise

21 000€ Net de Taxe*

Tarif donné à titre indicatif pour une session en Intra-Entreprise

**TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec notre référent handicap :

Au 04.90.60.73.16

Ou par mail : contact@formosecours.fr

Formation Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes SSIAP 1

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques ainsi que des visites d'ERP en exploitation.**

Théorie : exposés – débats avec support audiovisuel

Pratique : travaux pratiques et mises en situation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Jury d'examen composé d'un représentant du SDIS du département où a lieu l'examen, président du jury, et de 2 chefs de service de sécurité en fonction.

- **Épreuve écrite n°1** : un QCM de 40 questions, durée 40 minutes.
- **Épreuve écrite n°2** : Élaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1° ou de 2° catégorie. Durée de 2h30.
- **Épreuve orale** : présentation devant le jury (15 minutes par stagiaire)

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

ATTRIBUTION FINALE

Un **diplôme** est remis à la fin de la formation.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Salle de formation** permettant l'accueil de 15 personnes, **Vidéo projection, Aire de feu**
- **Système de Sécurité Incendie (SSI)** en fonction
- **Livre SSIAP 3, Ed. EDISER (dernière édition).** Conforme à l'arrêté du 30 décembre 2010

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences 12h00

Séquence 1 : Le feu- 4h00

Thème Contenu : Écllosion et développement du feu

- Théorie du feu (tétraèdre, classes de feux, les causes)
- Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- La fumée et ses dangers
- Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement, projection
- Conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger pour l'intervenant.

Séquence 2 : Comportement au feu- 4h00

Thème Contenu : Réaction et résistance au feu

- La résistance au feu des éléments de construction
- La réaction au feu des matériaux d'aménagement
- Les critères de classement de ces comportements

Séquence 3 : Mise en œuvre des moyens d'extinction – 4h00

Thème Contenu : Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

- Protection individuelle. **0h30**
- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : **3h30**
 - D'un extincteur adapté au risque
 - D'un RIA

Remarque : Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes.

2^{ème} partie : La sécurité incendie et les bâtiments 65h00

Séquence 1 : Matériaux de construction- 4h00

Thème Contenu : Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment

- Les différents matériaux de construction
- Les éléments de construction :
- La typologie et le vocabulaire architectural **0h30**

Séquence 2 : Etudes de plans – 22h00

Thème Contenu : Savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie

- Les différents plans et la notion de volumes
- Connaître et utiliser les échelles de représentation des plans
- La représentation graphique d'un plan d'architecte
- Concordance entre plan/coupe/façade
- Savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux
- Nature des plans figurant dans un dossier- **6h00**

Application : Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies **16h00**

Remarque : Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un maître d'œuvre

Séquence 3 : Outils d'analyse- 39h00

Thème Contenu : Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

- Le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M (mémo-technique) Classement Implantation et Isolement-Construction – Dégagement-Ventilation et désenfumage-Chauffage et climatisation Risques particuliers – Moyens de secours
- La notice technique de sécurité :
 - Présentation générale du projet
 - Consistance des travaux
 - Incidence éventuelle sur le classement initial
- La notice descriptive proprement dite comportant :
 - Nature des aménagements et matériaux utilisés
 - Renseignements concernant les dégagements
 - Renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.)
 - Renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)
- La notice technique d'accessibilité 7h00

Application : 32h00

- Exercice de détermination des contraintes réglementaires
- Rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement.

3^{ème} partie : La réglementation incendie 70h00

Séquence 1 : Organisation générale de la réglementation – 4h00

Thème Contenu : Expliquer la hiérarchie des normes

- Contenu général des textes
- Hiérarchie des textes
- Présentation des liaisons entre les différents textes- 4h00

Séquence 2 : Classement des bâtiments – 9h00

Thème Contenu : Classement d'un établissement en fonction de la réglementation

- Classement d'un ERP ; les groupements d'établissements
- Classement d'un IGH
- Classement d'un bâtiment d'habitation
- Classement d'une installation soumise au code de l'environnement

Application :

- Exercices de classement d'ERP, d'IGH ;
- La recherche dans la nomenclature. 6h00

Remarque : Le calcul de l'effectif permettant le classement devra être réalisé

Séquence 3 : Dispositions constructives et techniques – 32h00

Thème Contenu : Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments

- Les dispositions applicables aux ERP, aux IGH et au code du travail :
 - Implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers)

- Construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux)
- Dégagement (principe, calcul, particularités)
- Désenfumage (objectifs, obligations, principes)
- Installations techniques (les interdictions, limitations, les organes de sécurité)
- Les limitations calorifiques imposées à l'exploitant
- Les contrôles réglementaires

Application :

Exercices de détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul de dégagements.

Remarque : Le contenu de la séquence devra être transversal, par chapitre, aux différentes réglementations. Le calcul des surfaces utiles de désenfumage ne doit pas être abordé.

Séquence 4 : Moyens de secours-12h00

Thème Contenu : Appliquer les obligations réglementaires en matière de moyens de secours et plus particulièrement en matière de SSI

- Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) et d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ;
- Connaître et savoir exploiter un système de sécurité incendie (typologie, composition, fonctionnement, entretien et vérifications), l'utilisation en mode dégradé.

Application : Gestion d'une alarme.

Séquence 5 : Visites- 10h00

Thème Contenu : Thème Dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité

- Fonctionnement du service de sécurité d'un site
- Fonctionnement, in situ, des différents éléments techniques de sécurité
- Organisation d'un PC de sécurité
- Fondamentaux des dispositions constructives

Application :

- Visite d'au moins deux établissements recevant du public du 1er groupe d'activités différentes, au moins un de 1re catégorie et un disposant d'un SSI de catégorie A.
- Visite d'un immeuble de grande hauteur

Séquence 6 : Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées - 3h00

Thème Contenu : Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Les dispositions réglementaires :

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

- Les commissions accessibilité
- Les exigences réglementaires générales
- Les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité

Application : Etude de cas notamment lors de réhabilitation de bâtiment

4^{ème} partie : Gestion des risques 23h00

Séquence 1 : Analyse des risques - 12h00

Thème Contenu : Être capable d'identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

- Contenu évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le document technique amiante (DTA)
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chauds
- Etude des documents et projets
- Comprendre un rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) réalisé par une personne ou un organisme agréé.

Application :

Etude d'un cas pratique.

Remarque : Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités

Séquence 2 : Réalisation des travaux de sécurité - 11h00

Thème Contenu : Être capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.

- Organisation de réunions préliminaires
- Rédaction d'un plan directeur (contraintes- délais...)
- Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions – respect planning)
- Procès-verbal de réception des travaux et livraison des locaux
- Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente

Remarque : Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie

Séquence 3 : Documents administratifs -7h00

Thème Contenu : Connaître et mettre à jour les documents administratifs

- Les obligations en matière d'affichage
- Elaboration des cahiers de consignes
- Le permis de feu (GN 13)

- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)

Application :

Analyse critique de documents existants, élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention.

Remarque : Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité Incendie

5^{ème} partie : Conseil au chef d'établissement 6h00

Séquence 1 : Information de la hiérarchie- 6h00

Thème Contenu : Thème Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.

- But des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan)
- Présentation des rapports (le style et la forme)
- Contenu et forme du compte rendu.

Application :

Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport d'incident

Séquence 2 : Veille réglementaire- 2h00

Thème Contenu : Savoir actualiser ses connaissances des textes applicables.

- Connaissance des différents supports de mise à jour.
- Archivage de documents 1h00

Application :

Travail de recherche

6^{ème} partie : Correspondant des commissions de sécurité 6h

Séquence 1 : Commissions de sécurité- 6h00

Thème Contenu : Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.

- Composition des commissions de sécurité
- Rôle des commissions de sécurité
- Missions des commissions de sécurité
- Documents à transmettre (notice de sécurité, ...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)

Application :

Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)

7^{ème} partie : Le management de l'équipe de sécurité 26h

Séquence 1 : Organiser le service- 8h00

Thème Contenu : Gestion du personnel et des moyens du service

- Organisation du service
 - Service intégré, externalisé, mixte
 - Notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires
 - Notions de délit de marchandage.
- Recrutement

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

- Déterminer :
 - Le profil professionnel
 - Les qualités humaines nécessaires
 - Le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises.
- Missions
 - Conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté et à l'article GH62
- Equipements
 - Les moyens de communication
 - Les rondiers (les horodateurs)
 - Les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI)
 - Le matériel informatique
 - La tenue vestimentaire
 - Le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes...
- Organiser les rondes
 - La ronde d'ouverture et de fermeture
 - Les rondes à horaires fixes, aléatoires
 - Les rondes horodatées et à itinéraire programmé
- Documents du service
 - Le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
- Les documents de fonctionnement :
 - Les tableaux et plannings et la main courante
 - Le recueil des procédures, des consignes
 - Le classeur des rapports de rondes et d'intervention
 - Les inventaires des matériels équipements
 - Le plan d'archivage
 - Les plans de l'établissement
 - Classeur contenant les qualifications et aptitude médicale des personnels.
- Définir la composition du service de sécurité, en fonction :
 - Des obligations réglementaires
 - Des horaires d'ouverture au public
 - Du type de service adopté
 - Définir le temps légal de travail pour un agent
 - Congés payés et Repos hebdomadaire
 - Coefficients d'entreprise (congrés exceptionnels, maladie)
 - Définir le nombre d'agents et la disponibilité
 - Gestion des absences imprévues
- Contrôles
- Les résultats au regard des objectifs
- L'élaboration, la passation et le respect des consignes
- Le comportement et les ambitions du groupe
- Le réalisme du calendrier, des plannings
- Procédures et les consignes

Application :

Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité

Séquence 2 : Exercer la fonction d'encadrement- 8h00

Thème Contenu : L'autorité dynamique

- Assumer les différentes fonctions de l'autorité
 - Organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels (formation continue, évolution de carrière, acquisition de compétences nouvelles ...)
 - Acquérir de la prestance et susciter la confiance
 - Connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs
 - Donner des directives et des ordres
 - Adapter son style d'autorité aux situations
 - Conduire un entretien hiérarchique
 - Organiser une réunion
 - Communication de crise

Application :

Formuler un ordre opérationnel, conduire un entretien hiérarchique, organiser une réunion et gérer une communication de crise

Séquence 3 : Notions de droit du travail- 6h00

Thème Contenu : Le code du travail.

- Les différents contrats de travail
- L'accident du travail et l'accident du trajet
- Les maladies professionnelles
- La déclaration d'accident du travail 60-3682
- L'attestation de salaire 60- 3951
- La feuille d'accident du travail 11383-01
- L'analyse de l'accident : "élaborer un arbre des causes"
- Le CHSCT / CSE
- Les institutions représentatives du personnel :
 - Les délégués du personnel et syndicaux
- La procédure de licenciement :
 - L'entretien préalable et le préavis
- Les négociations
- Le conseil des prud'hommes :
 - Sa composition et ses missions
- Les conventions collectives de branche
- Se repérer dans le code du travail que ce soit dans la partie législative ou la partie réglementaire
- Renseigner le personnel sur les conventions collectives
- Méthode didactique suivie d'exercices d'application simples

Remarque : Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique

Séquence 4 : Notions de droit civil et pénal- 4h00

Thème Contenu : Les codes civil et pénal.

- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

Remarque : Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

8ème partie : Le budget du service sécurité 8h00

Séquence 1 : Suivi budgétaire du service- 3h00

Thème Contenu : Réalisation des budgets.

- Budget prévisionnel
- Budget d'exécution
- Plan du budget
- Suivi des dépenses

Application :

Élaboration d'un budget de fonctionnement chiffré

Séquence 2 : Fonction achat- 3h00

Thème Contenu : Savoir procéder à des achats courants

- Procéder à la passation de marchés.
- Forme et documents :
- Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières
- Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement
- Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres

Application :

Élaboration d'un cahier de clauses techniques particulières

Séquence 3 : Fonction maintenance- 2h00

Thème Contenu : Les contrats de maintenance des installations de sécurité

- Contextes des obligations réglementaires
- Aspects juridiques :
- Les contrats avec obligation de moyens
- Les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats :
- Le contrat de types "prédictifs"
- Le contrat de types "préventifs"
- Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- Normalisation

Application :

Analyse critique et appréciation d'un rapport "coût-efficacité-service" d'un contrat.